

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2021 à 19h30. Le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska siège par visioconférence.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS,
Michel Viens,
Yves Lapointe,
Francis Boucher
Charles Montamat
Et Raymond Frève.

Est absent : Monsieur LE CONSEILLER
Renaud Ouellet

Les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

30-06-2021

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte en laissant ouvert le point « varia » pour la séance.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

31-06-2020

CONTRE-OFFRE A M. VINCENT ROUSSEL-LAUZIER POUR LA VENTE DE L'EDIFICE SITUÉ AU 300 RUE PRINCIPALE OUEST A SAINT-JOSEPH-DE- KAMOURASKA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a confié la vente de l'édifice situé au 300 rue

Principale Ouest à M. Demers, agent d'immeuble et que le prix affiché pour cet immeuble est de 94 700\$;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat faite par M. Vincent Roussel-Lauzier pour l'édifice situé au 300 rue Principale Ouest à Saint-Joseph-de-Kamouraska ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre se chiffre à 85 000\$;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska propose une contre-offre à M. Vincent Roussel-Lauzier au montant de 90 000\$ plus les taxes applicables. Un délai de 48 heures est laissé à M. Vincent Roussel-Lauzier pour se positionner sur cette contre-offre.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

32-06-2021

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 20h03.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Signé _____
Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale